

L'accès équitable à des soins de santé abordables et de qualité n'est pas une réalité pour des milliards de personnes dans le monde et, de ce fait, quelques 100 millions de personnes sont chaque année dans la pauvreté. Les femmes, les enfants et les adolescents, ainsi que les populations vivant dans des régions affectées par des conflits, sont particulièrement touchés. Le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents (GFF) appuie les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure afin d'accélérer les progrès réalisés en matière de santé et de nutrition et cela, en renforçant les systèmes de financement et de santé pour une couverture de santé universelle (CSU).

Le GFF soutient les plateformes multipartites pilotées par les pays afin de développer et mettre en œuvre un plan national priorisé pour le secteur de la santé (un Dossier d'investissement) et mobiliser des financements durables et alignés pour la santé et la nutrition. Le Fonds fiduciaire du GFF, hébergé par le Groupe de la Banque mondiale, associe des subventions modestes aux financements de la Banque mondiale (IDA/BIRD) et aide les pays à renforcer l'attention qu'ils portent aux données, à la qualité, à l'équité et à l'efficacité, aux résultats et aux ressources nationales et cela, pour la santé.

L'ACCÈS ÉQUITABLE À DES SOINS DE SANTÉ ABORDABLES ET DE QUALITÉ N'EST PAS UNE RÉALITÉ POUR DES MILLIARDS DE PERSONNES DANS LE MONDE, ENTRAÎNANT CHAQUE ANNÉE 100 MILLIONS DE PERSONNES DANS LA PAUVRETÉ.



### CONTRIBUTION DU PARTENARIAT DU GFF EN FAVEUR DE LA CSU

Le GFF soutient les pays engagés en faveur d'une couverture de santé universelle et cela, de cinq façons :

- 1. EN PRIORISANT LES FINANCEMENTS DISPONIBLES.** Le GFF aide les pays à formuler un Dossier d'investissement pour mieux hiérarchiser les financements disponibles. En utilisant une approche fondée sur des données probantes, le Dossier d'investissement attire l'attention des pays et les aide à prioriser des domaines rentables à fort impact, et sont souvent sous-financés, comme la nutrition, la santé et les droits sexuels et reproductifs et, de manière plus générale, les soins de santé primaire. Le Dossier d'investissement repose sur les plans de santé et de financement de la santé, ou les plans pour une CSU, qui existent au niveau national. Il veille à ce que les priorités soient alignées avec les financements disponibles et associées à un plan de mise en œuvre et un cadre de résultats.
- 2. EN RENFORÇANT LES SYSTÈMES DE SANTÉ ET DE FINANCEMENT.** Le processus d'élaboration du dossier d'investissement donne également lieu à un examen des principales contraintes inhérentes aux systèmes de santé et de financement afin d'aider les pays à identifier les principaux goulets d'étranglement, notamment aux niveaux de la rémunération des prestataires, des ressources humaines de la santé, des chaînes d'approvisionnement, de la gestion des finances publiques, des systèmes de données et d'information sanitaires, et des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil – autant de domaines essentiels à l'établissement d'une couverture de santé universelle.
- 3. EN MOBILISANT DES RESSOURCES NATIONALES DURABLES ET DES FINANCEMENTS DURABLES À PLUS GRANDE ÉCHELLE.** Le GFF aide les pays à élargir la couverture des services au fur et à mesure que l'enveloppe consacrée à l'investissement augmente et lorsque les pays passent d'un statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure ou supérieure. Il est non seulement crucial d'accroître l'échelle des financements extérieurs, mais aussi et surtout, de mettre l'accent sur la mobilisation et l'utilisation des ressources nationales. Une utilisation priorisée et continue des fonds et une réduction des paiements directs effectués par les ménages au niveau des points de services représentent d'importants domaines d'appui.
- 4. EN PROMOUVANT L'ÉQUITÉ.** L'attention particulière qu'accorde le GFF à l'équité revêt une importance décisive pour assurer une couverture avec des services abordables et de qualité ainsi que pour progressivement étendre cette couverture aux populations non-desservies, qui se composent majoritairement de femmes, d'enfants et d'adolescents pauvres et défavorisés dont beaucoup vivent dans des régions affectées par des conflits.
- 5. METTRE L'ACCENT SUR LES RÉSULTATS.** Le GFF soutient les efforts déployés par les pays pour suivre les financements et les résultats obtenus jusqu'au niveau des établissements de santé et des services de première ligne. Les données obtenues sont cruciales pour informer les décisions politiques et budgétaires ainsi que les mesures correctives.

Le partenariat du GFF aide les pays à combler le déficit de financement de la santé. La Banque mondiale estime que près de 176 milliards de dollars seront requis par les pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'ici à 2030 afin de financer un ensemble essentiel de services de santé de qualité. Dans nombre de ces pays, les dépenses totales de santé par habitant sont insuffisantes (atteignant, en moyenne, 40 dollars dans les pays à faible revenu). Il est essentiel de combler le déficit de financement afin de garantir à tous l'accès à un ensemble essentiel de services de qualité.

En tant que modèle piloté par les pays, le partenariat du GFF soutient chaque pays qui s'engage à progresser en direction d'une CSU et cela, d'une façon qui réponde à ses besoins et à ses priorités. Chaque pays part d'un point différent et suit un chemin distinct pour atteindre cet objectif. Ce que ces pays ont néanmoins tous en commun – y compris les pays à faible revenu et les pays affectés par des conflits – c'est qu'ils devront disposer de ressources publiques suffisantes afin d'assurer à tous l'accès à des services de santé abordables et de qualité.

EXEMPLES



CÔTE D'IVOIRE

MOBILISATION DES RESSOURCES  
NATIONALES EN FAVEUR DE LA  
CSU EN CÔTE D'IVOIRE

L'un des objectifs poursuivis par le partenariat du GFF en Côte d'Ivoire est de veiller à ce que le secteur de la santé profite davantage de la croissance économique et réponde aux besoins des groupes de population les plus défavorisés. Le Dossier d'investissement préconise une augmentation annuelle d'au moins 15 % du budget alloué à la santé publique — un engagement pris à Oslo en novembre 2018 à l'occasion de l'événement pour le réapprovisionnement du GFF et réaffirmé en mai 2019 par le vice-Président ivoirien à l'occasion du premier dialogue national sur le Financement de la santé de la Côte d'Ivoire. L'ensemble des parties prenantes — les autorités nationales, le secteur privé, la société civile et les autres partenaires de développement — s'est engagé à soutenir l'ambitieux programme de réformes visant à améliorer l'équité et l'efficacité des dépenses et cela, à travers une approche d'achats stratégiques associée à un modèle d'assurance de santé.



CAMEROUN

RÉVISION DES PRIORITÉS  
BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT POUR  
LA CSU AU CAMEROUN

Malgré son statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le Cameroun continue d'afficher de mauvais résultats de santé de base et pâtit d'inégalités généralisées. Le Dossier d'investissement cherche donc à améliorer l'efficacité allocative — en rétablissant un équilibre entre les dépenses publiques de santé affectées aux soins tertiaires et aux soins primaires/secondaires et, en orientant les ressources vers les quatre régions les moins desservies du pays. La part du budget national de santé consacrée aux soins primaires et secondaires a augmenté de 8 % en 2017 à près de 27 % en 2019. Ces ressources supplémentaires permettent de renforcer l'offre à travers une approche de financement basé sur la performance, notamment en améliorant les établissements sanitaires, et de stimuler la demande à travers l'émission de chèques de santé.



NIGÉRIA

ACCORDER LA PRIORITÉ À UN  
ENSEMBLE DE SERVICES ESSENTIELS  
POUR LA CSU AU NIGÉRIA

Bien qu'il soit un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le gouvernement a du mal à transformer la croissance économique en une augmentation des recettes publiques, et, par conséquent, les dépenses publiques consacrées à la santé demeurent parmi les plus faibles du monde. Le Fonds pour la prestation de soins de santé de base (Basic Health Care Provision Fund — BHCF) a été mandaté par la Loi nationale sur la Santé de 2014 afin de fournir une source supplémentaire de financement et cela, afin d'assurer que tous les nigériens puissent accéder à un paquet minimum de soins de santé de base. Un projet pilote, financé par le GFF dans trois États et démontrant comment le BHCF peut être mis en œuvre pour efficacement améliorer la couverture des services, a convaincu les décideurs nigériens de consacrer d'importantes ressources nationales au BHCF. Bien que l'enveloppe des ressources du BHCF ne permette pas actuellement de fournir le paquet minimum de soins de santé de base à l'ensemble de la population, il demeure possible de progressivement élargir la portée du BHCF, particulièrement si l'économie se redresse et si les réformes visant à accroître et à diversifier les recettes fiscales sont mises en œuvre.